

# Concours

# La Flamme de l'égalité

Mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions

## BILAN DE LA 5<sup>ème</sup> ÉDITION

### 2019-2020

Le concours scolaire La Flamme de l'égalité permet **aux élèves du CM1 à la Terminale d'apprendre l'histoire des traites, de l'esclavage colonial et de leurs abolitions**, ainsi que **ses répercussions sur la société d'aujourd'hui**. La découverte de cette partie de l'histoire, et sa compréhension, les amènent à se questionner sur différentes notions fondatrices de la République française : la liberté individuelle, l'égalité de tou·tes, la dignité de l'être humain. Ce dispositif est l'occasion pour les élèves de s'engager dans un projet de classe luttant contre toute forme de discriminations. Ce sont jusqu'à présent **plus de 20 800 élèves** scolarisés dans des établissements français qui ont participé à ce concours aux côtés de leurs enseignant·es.

Créé en 2015 sur une proposition originale du Comité National pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage (CNMHE), cette initiative répond à la prescription de la **loi Taubira du 21 mai 2001, reconnaissant la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité**. L'article 2 de cette loi préconise de renforcer l'enseignement de cette histoire dans les programmes scolaires. **La Ligue de l'enseignement** coordonne le dispositif aux côtés de la **Délégation Interministérielle à la Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH)**, les **ministères en charge de l'éducation nationale et des Outre-mer** et la **Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME)**.

Le **projet de classe**, encadré par une équipe d'enseignant·es, parfois accompagnée d'intervenant·es extérieur·es, peut être élaboré dans **toutes les disciplines** et se présenter **sous n'importe quelle forme**. Le cadre de la démarche de projet en groupe donne la possibilité aux élèves de participer collectivement à la réalisation d'un travail de recherche et de réflexion mené sur une entrée précise de la thématique. Pour la 5<sup>ème</sup> édition du dispositif, les élèves ont dû réfléchir au **thème « Devenir libre »** et s'interroger sur les combats pour la liberté et l'égalité menés par les personnes mises en esclavage, les libres de couleur et les abolitionnistes, en France et dans le reste du monde. **Avec 322 projets réalisés cette année, le concours atteint un nouveau record. Cette progression constante témoigne à elle seule du succès grandissant du dispositif.**

#### CONTACT

[flammedelegalite@ligueparis.org](mailto:flammedelegalite@ligueparis.org)

01 80 05 33 30



DÉLÉGATION  
INTERMINISTÉRIELLE  
À LA LUTTE CONTRE  
LE RACISME,  
L'ANTISÉMITISME ET  
LA HAINE ANTI-LGBT

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DES  
OUTRE-MER



# MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF

## Le site Internet, pivot du dispositif

Le site Internet [www.laflammedelegalite.org](http://www.laflammedelegalite.org) est une **plateforme essentielle de l'organisation du concours**, non seulement pour les enseignant-es et leurs élèves parce qu'elle facilite leurs démarches et leur donne accès à de nombreuses ressources, mais également pour les opérateurs du dispositif dans la gestion des phases d'inscription, de candidature et d'évaluations.

The screenshot shows the homepage of the 'Concours La Flamme de l'égalité' website. At the top, there is a navigation bar with tabs: ACCUEIL, LE CONCOURS, REPÈRES HISTORIQUES, ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES, INTERVENTIONS EN CLASSE, RESSOURCES, and CANDIDATS ET LAURÉATS. Below this is a main banner area. On the left, there is a text box with the following content: 'Les Ministères chargés de l'Éducation nationale et des Outre-mer, la Délégation Interministérielle à la Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH) et la Fondation pour la mémoire de l'esclavage s'associent à nouveau pour la 5ème édition du concours national La Flamme de l'égalité. Jusqu'au 10 mars 2020, les enseignants du primaire et du secondaire sont invités à mener avec leurs élèves une réflexion et à réaliser un projet sur l'histoire des traites et des captures, sur la vie des esclaves et les luttes pour l'abolition, sur leurs survivances, leurs effets et leurs héritages contemporains. > En savoir plus'. In the center, there is a graphic with the text: 'CONCOURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE LA FLAMME DE L'ÉGALITÉ', 'THÉMATIQUE 2019-2020 « DEVENIR LIBRE »', 'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS', and 'HISTOIRE ET MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE'. On the right, there is a photograph of a young Black man looking through tall grass. At the bottom, there are two large buttons: 'INSCRIVEZ-VOUS au concours' and 'DÉPOSEZ votre dossier de participation'.

## Une procédure de candidature dématérialisée

Depuis le début du dispositif en 2015, **les enseignant-es effectuent facilement toutes les démarches de candidature directement sur ce site** (préinscription et candidature). **Des ajustements ont été apportés cette année à la plateforme** pour continuer d'optimiser son utilisation par notre équipe et pour **faciliter la procédure de dépôt du dossier de candidature pour les enseignant-es** (homogénéisation de la plateforme avec un système d'upload intégrant une barre de progression en pourcentage ; nouveaux formats acceptés pour les fichiers des projets d'élèves ; possibilité de déposer plusieurs candidatures avec la même adresse mail). Cette dématérialisation permet aussi d'**alléger le processus des phases d'évaluations académiques**, les juré-es ayant directement accès aux dossiers en ligne. Enfin, la plateforme permet de communiquer les résultats académiques et nationaux, et de diffuser les projets des classes lauréates.

## Une base de ressources et d'outils

Au-delà de cet aspect pratique, **le site propose de nombreuses ressources pour les enseignant-es comme pour les élèves**, afin de les aider dans l'élaboration de leur projet. Le site se présente sous plusieurs onglets, dont quatre dédiés à l'accompagnement pédagogique des candidat-es autour des repères historiques sur la thématique, des orientations pédagogiques à développer dans le cadre du concours, des intervenant-es extérieur-es à solliciter pour la mise en place d'un projet de classe et des ressources documentaires sur le sujet. D'après les différents retours que nous avons pu avoir, les enseignant-es apprécient beaucoup cette plateforme et l'utilisent très souvent. **Elle constitue un réel support pour construire le projet de classe et se prête parfaitement aux recherches documentaires des élèves dans la première phase de leur réflexion.**

## Parcours de vie



➤ YASUKE, né Yasufe



➤ Malick AMBAR



➤ Juan de PAREJA



➤ Jeanne ODO



➤ Abraham HANIBAL



➤ Ayuba Suleiman DIALLO

## Parcours de vie

De nombreux portraits de femmes et d'hommes mis en esclavage, libres de couleur, abolitionnistes, artistes, militant-es pour les droits des Noir-es, sont présentés sur cette page, enrichie régulièrement. Le dernier ajout mettait à l'honneur **Yasuké, un samouraï noir** qui a inspiré le dernier album du groupe IAM.

## Chronologie

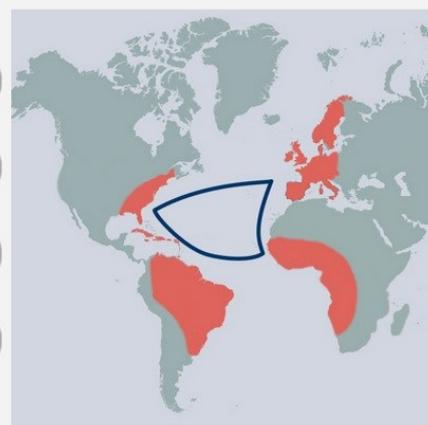
Une chronologie de l'esclavage est proposée sur le site avec deux frises en regard selon les siècles, en France et dans le reste du monde. Il suffit de cliquer sur les pastilles indiquant les siècles pour ouvrir la frise correspondante.

## Chronologie de l'esclavage

### En France



### Dans le Monde



## Lieux de mémoire

### DANS LE MONDE



## Lieux de mémoire

Cette page répertorie les lieux de mémoire sur l'histoire de l'esclavage à travers le monde grâce à quatre cartes (monde, Caraïbes, Afrique, France métropolitaine). Comme pour la chronologie, il faut cliquer sur un territoire pour accéder aux lieux mémoriels.

## Outils éducatifs

Cette page propose des outils que peuvent utiliser les enseignant-es pour travailler avec leurs élèves la thématique, comme le module « **Esclavage et racisme** » pour les élèves de cycle 3, créé par La Ligue de l'enseignement pendant le confinement.

MODULE PÉDAGOGIQUE - CYCLE 3

*Découvre les liens entre l'esclavage et le racisme en image*



## Interventions en classe

La liste ci-dessous présente des artistes susceptibles d'intervenir auprès des élèves participant au concours, sur sollicitation de leur enseignant-e. Attention, il s'agit là de professionnel-le-s auquel-le-s il convient de demander la tarification.

### THÉÂTRE



Nirina Ralantoaritsimba



Compagnie Grand Balan



Souria Adèle



Sophie Bourel



Jocelyn Brudey



Collectif DAJA

## Interventions en classe

Grâce à cette page, les enseignant-es peuvent trouver le contact d'un-e **intervenant-e à solliciter** pour les accompagner dans la mise en place de leur projet de classe.

Cette base est actualisée en permanence en fonction de nos échanges avec les artistes impliqués dans la thématique. Dernière en date à avoir été mise en avant, **Aude Béliveau, éditrice et autrice des éditions Touches d'encre à Lille.**

## Ressources

Cet onglet recense de **nombreuses ressources documentaires**. Livres, films, musiques et sites internet spécialisés sur la thématique sont répertoriés et actualisés régulièrement pour offrir aux enseignant-es un large éventail documentaire à utiliser en classe.

## Films



ADAPTATIONS HISTORIQUES



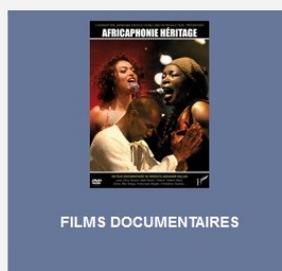
FICTIONS HISTORIQUES



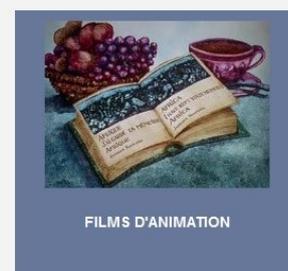
BIOPICS



DOCU-FICTIONS ET AUTRES FICTIONS



FILMS DOCUMENTAIRES



FILMS D'ANIMATION

## Une communication active

La communication constitue une phase essentielle pour faire connaître le dispositif de La Flamme de l'égalité au plus grand nombre. Nous avons constitué en cinq ans **une base de données complète des contacts des établissements français**, à l'étranger également. Comme chaque année, **la communication s'est effectuée en trois phases** et a débuté dès le mois de juin pour donner le temps aux enseignant-es de préparer leur participation au concours pendant les vacances d'été et lancer le projet de classe dès le début de l'année scolaire suivante. La préinscription sur le site est également ouverte dès le début du mois de juin 2019. Cette première vague de diffusion par mailling touche un grand nombre d'enseignant-es. Deux autres campagnes de communication ont ensuite été faites à la rentrée de septembre et au mois de novembre. En complément, la [page Facebook](#) du dispositif est aussi un outil de communication important, que de nombreux enseignant-es utilisent pour s'informer sur le concours et les actualités de la thématique (conférences, événements culturels et artistiques, etc.). Elle est actualisée régulièrement.



## Des partenaires engagés

Les partenaires de La Flamme de l'égalité s'investissent activement sur le dispositif et diffusent son actualité auprès de leurs réseaux. Nous travaillons étroitement avec la **Direction générale de l'enseignement scolaire et les académies**, tout particulièrement les **inspecteur-trices référent-es « Mémoire et Citoyenneté »**, qui diffusent l'information sur le concours à travers les lettres de rentrée et les sites Internet des académies. Les **Fédérations régionales et départementales de La Ligue de l'enseignement** constituent également un relai privilégié du concours auprès des établissements scolaires avec qui elles travaillent quotidiennement. Dans ce cadre, elles peuvent accompagner les classes tout au long de la réalisation de leur projet et les orienter vers des ressources humaines et documentaires. En cinq ans, nous avons noué de **nombreux partenariats avec le réseau de l'enseignement en France et les institutions culturelles travaillant sur la thématique de l'esclavage**. Parmi les acteurs de l'éducation, nous bénéficions du relai du **réseau des écoles associées à l'UNESCO**, de la **Mission laïque française** et, depuis cette 5<sup>ème</sup> édition, du **CNED**. On compte à chaque édition, un certain nombre d'établissements relevant de ces trois instances. Parmi les institutions et associations, nous bénéficions du soutien des **Anneaux de la mémoire** et des **Archives départementales de Loire-Atlantique** à Nantes, du **musée du Nouveau Monde** à La Rochelle, du **musée de la Négritude et des Droits de l'homme** et de la **Route des abolitions** dans le Grand Est, et du **musée départemental Victor Schoelcher** en Guadeloupe. Ces structures mettent à disposition leurs ressources sur le site internet du concours et accompagnent chaque année des classes candidates.

## Un bilan enthousiaste

L'augmentation constante de la participation des enseignant·es témoigne du succès de notre communication et de celles de nos partenaires pour faire connaître le dispositif au plus grand nombre. On constate notamment que pour chaque édition **la part des nouveaux candidat·es est beaucoup plus élevée que celle des ancien·nes participant·es**. Nous savons qu'il est difficile de participer deux années de suite au concours étant données l'implication et la charge de travail que cela demande aux enseignant·es. C'est pour cela que nous veillons à développer notre plan de communication chaque année. Pour cette 5<sup>ème</sup> édition, nous avons bénéficié à ce titre d'un article dans la revue *Les Cahiers pédagogiques* : [www.cahiers-pedagogiques.com/La-flamme-de-l-egalite](http://www.cahiers-pedagogiques.com/La-flamme-de-l-egalite).

## Une équipe dédiée à la coordination du dispositif

L'équipe de La Flamme de l'égalité est composée d'**une chargée de mission à temps plein** (Agnès Vergnes) **qui coordonne l'ensemble du dispositif sur le territoire national**. Son rôle est de **s'assurer du bon déroulement des différentes étapes du concours** (inscriptions, candidatures, jurys académiques et national, cérémonie de remise des prix) et d'**accompagner les enseignant·es et les classes qui participent**. Pour cela, elle travaille aux côtés des partenaires du concours (la DILCRAH, les ministères chargés de l'Éducation nationale et des Outre-mer, la Fondation pour la mémoire de l'esclavage), notamment par le biais de **comité de pilotage qui ont lieu tous les deux-trois mois** et qui permettent de valider les différentes étapes du concours. La chargée de mission est également **en charge du développement du dispositif** (communication, partenariats, création de supports pédagogiques, événementiel, gestion du site internet et de la page Facebook du concours, préparation des prochaines éditions). Une **seconde chargée de mission** (0,2 ETP— Camille Denizeau), **aide à l'organisation générale du dispositif**, notamment dans le suivi des classes candidates, dont le nombre augmente chaque année. Enfin, la **supervision du dispositif** est assurée au sein de la Ligue de l'enseignement par **le responsable de la mission Mémoire et Citoyenneté** (David Brée) qui est assisté dans ce suivi par son adjoint (Benoît Mauchamp).

# DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF



## Création de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage

La **Fondation pour la mémoire de l'esclavage est officiellement instaurée depuis le 12 novembre 2019** (décret n° 2019-1166) et devrait s'installer au début de l'année 2021 à l'Hôtel de la Marine, là où le décret d'abolition de 1848 fut signé par Victor Schoelcher. Annoncée par François Hollande en 2016 lors de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, elle intègre un conseil scientifique qui remplace le CNMHE, qui avait été créé en 2004 suite à la loi du 21 mai 2001, reconnaissant en France la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité. Le groupement d'intérêt public « Mission de la mémoire de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions » a œuvré pendant deux ans pour mettre sur pied cette structure reconnue d'utilité publique.

## Les missions de la FME

**Présidée par l'ancien premier ministre Jean-Marc Ayrault**, cette Fondation nationale a l'ambition de **continuer le travail de transmission de cette histoire mené par le CNMHE et de valorisation de ses héritages culturels, politiques et humains**, en premier lieu à destination des jeunes. Les actions de la Fondation s'ancreront dans l'actualité, et à ce titre la lutte contre les discriminations et le racisme, tout comme la dénonciation de toute forme d'esclavage contemporain, seront au cœur de leur réflexion. Quatre groupes travailleront en synergie au sein de cette fondation : un conseil d'administration, un conseil des mécènes, un comité scientifique présidé par Romuald Fonkoua et un comité de soutien présidé par Christiane Taubira.

## Accompagner le développement de La Flamme de l'égalité

La FME soutient dorénavant le développement du concours, aussi bien pour sa mise en place opérationnelle que pour l'accompagnement des classes et des enseignant·es, notamment par la création de ressources pédagogiques sur la thématique adaptées à chaque niveau. Elle a également pour projet d'organiser des temps de formation pour les enseignant·es dans chaque académie dès la rentrée prochaine. À l'occasion du premier événement de la FME, le 4 février 2020, **Jean-Marc Ayrault a pris le temps d'échanger avec des élèves participant à la 5<sup>ème</sup> édition**



**du concours.** Cet événement était organisé au Louvre pour le lancement d'un timbre postal avec le *Portrait de Madeleine*, anciennement *Portrait d'une négresse*, peint en 1800 par Marie-Guillemine Benoist. Cette rencontre avec Jean-Marc Ayrault a été l'occasion pour les élèves d'exprimer leur ressenti sur ce portrait érigé en symbole et de poser leurs questions à l'ancien premier ministre.

## Valorisation des projets d'élèves

Nous veillons depuis la 1<sup>ère</sup> édition du concours à **valoriser le maximum de projets d'élèves**. Outre les prix nationaux – une classe lauréate dans chacune des trois catégories et d'éventuelles mentions spéciales –, nous consacrons **un onglet spécifique aux candidat-es de chaque édition sur le site du concours**. Dans celui-ci, trois pages présentent des projets d'élèves, parmi lesquels le **palmarès annuel**, un **florilège des projets** ayant le plus marqué les jurys, ainsi qu'une **page « Focus »** dédiée à des productions sur un thème particulier. Depuis la 4<sup>ème</sup> édition, nous donnons également la possibilité aux enseignant-es et aux élèves de s'exprimer sur leur participation au concours à travers des **podcasts** publiés sur le site internet.

### Mettre en avant les projets académiques

La valorisation des projets académiques est une problématique essentielle pour un dispositif national comme La Flamme de l'égalité. Plusieurs académies mettent déjà en place une **cérémonie de remise des prix pour les lauréats académiques**, avec parfois une gratification ou du moins un diplôme pour les élèves. Nous souhaitons que cette pratique se généralise dans chaque académie, notamment avec le soutien de la FME. **Nous travaillons en ce sens avec les académies pour qu'elles organisent dès l'année prochaine une cérémonie pour les lauréats académiques** et pour qu'elles valorisent les projets d'élèves. Cette cérémonie pourra par exemple **s'inscrire dans le cadre de la commémoration du 10 mai** au sein du rectorat et/ou de la commune, à l'occasion de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, ou bien dans le cadre d'une **cérémonie regroupant toutes les actions mémorielles**. Nous encourageons de même chaque académie à publier un article du palmarès académique sur leurs sites, avec des liens vers les projets.

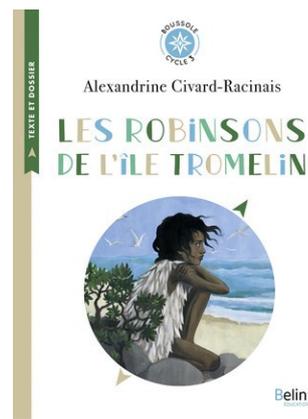
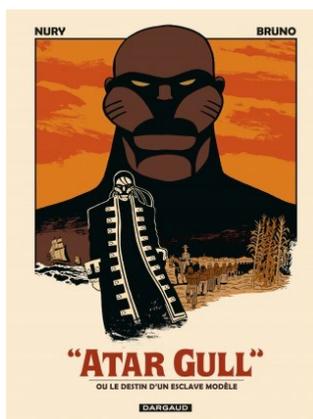


Cette année, **la FME a offert un chèque cinéma à tous les élèves lauréats académiques de la 5<sup>ème</sup> édition du concours**. Au total, ce sont plus de 1 500 élèves qui en sont bénéficiaires.

### Développer les récompenses nationales

Traditionnellement, quatre élèves représentant chacune des classes lauréates, accompagné-es de l'enseignant-e référent-e du projet, sont convié-es le 10 mai à Paris pour une **cérémonie de remise des prix, sous l'égide du président de la République** et des ministres chargés de l'Éducation nationale et des Outre-mer. **En raison du contexte de crise sanitaire** que nous avons connu à partir du mois de mars cette année, **la cérémonie du 10 mai au Jardin du Luxembourg n'a pas pu se tenir avec du public**. Une **cérémonie de remise des prix numérique** sera donc organisée début juin pour distinguer malgré tout les lauréats 2020. Le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer, la ministre des Outre-mer Annick Girardin, le délégué de la DILCRAH Frédéric Potier et le président de la FME Jean-Marc Ayrault échangeront avec les élèves à cette occasion.

Par ailleurs, des **diplômes nominatifs et collectifs** sont édités chaque année. Des **récompenses** sont également **offertes aux élèves des classes lauréates**, ainsi qu'un **lot de ressources pour l'équipe pédagogique**.



## DÉROULEMENT DU DISPOSITIF

Jusqu'au 10 mars 2020	17 avril 2020	10 mai 2020	Juin 2020
Travail sur les projets de classe	Annonce des lauréats académiques sélectionnés	Publication du palmarès national	Remise des prix numérique

### L'accompagnement des enseignant-es

Un **suivi personnalisé des enseignant-es** participant au concours est fait tout au long de la période de réalisation du projet de classe. Les candidat-es sont d'abord contacté-es par courriel, puis par téléphone pour instaurer un lien plus direct, et leur donner la possibilité de parler de l'avancée de leur projet de classe, de poser des questions concernant les étapes du dispositif. Ce suivi individuel est **très apprécié par les enseignant-es** car il leur donne la possibilité de discuter de la pertinence du projet et de les conforter quant à un éventuel hors-sujet. De manière générale, ce suivi personnalisé permet aux équipes éducatives d'avancer plus sereinement sur leur projet de classe. Certains points du règlement sont également rappelés à l'occasion de ces échanges, par exemple les contraintes de formats et de tailles des productions.

Un accompagnement plus général par le biais de **documents méthodologiques** vise à éclaircir au mieux les démarches de candidature que doivent effectuer les enseignant-es dans le cadre de ce dispositif, notamment pour le dépôt de leur dossier de candidature. Deux vadémécums sur la production que doivent réaliser les élèves sont également transmis aux enseignant-es : un premier présentant les différentes options pour réaliser un projet dans les limites de formats imposées par le règlement ; et un second sur la problématique du droit d'auteur s'appliquant pour les ressources documentaires utilisées dans les productions d'élèves. L'actualité et les échéances du dispositif, ainsi que les ajouts de nouvelles ressources sur le site internet du concours, sont notifiés régulièrement aux enseignant-es par courriel et sur la page Facebook du concours.

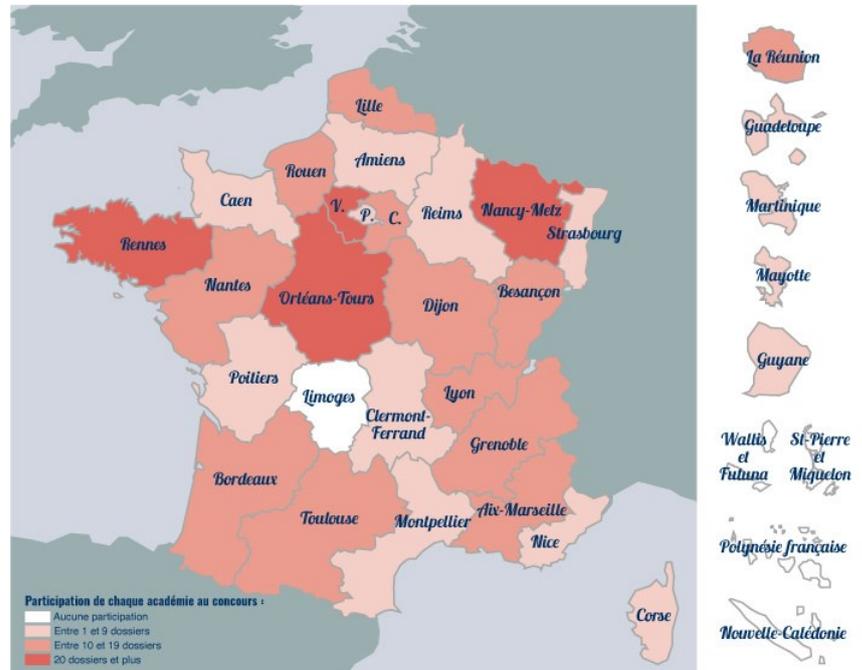
Dans le souci d'améliorer le fonctionnement du dispositif, deux **questionnaires bilan** sont envoyés aux enseignant-es : un premier à l'intention des préinscrit-es n'ayant pas déposé de candidature afin de connaître les raisons du désistement, et un second à l'adresse des candidat-es pour connaître leur appréciation générale sur le dispositif et les points qui selon elles et eux doivent être améliorés.

### Compte-rendu des candidatures de l'édition 2019-2020

La **clôture des candidatures** a eu lieu le **10 mars 2020** pour la plupart des académies. Le contexte des grèves dans les établissements de certaines académies en décembre et janvier ont empêché certains enseignant-es de mener normalement leur projet. Aussi, certaines académies ont repoussé la date de clôture des candidatures de quelques jours. La clôture définitive a eu lieu le 22 mars.

Pour cette 5<sup>ème</sup> édition, **322 projets ont été réalisés** dans 211 établissements répartis sur la quasi-totalité des académies, 30 au total – exception faite de l'académie de Limoges, des territoires de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Wallis-et-Futuna. Dans le détail, on note que **les académies**

de Rennes et Versailles (25 candidatures), Nancy-Metz (22) et Orléans-Tours (20) sont les plus mobilisées cette année. Dans l'ensemble, les candidatures sont encore en hausse pour cette édition (+ 40 %). La catégorie « collège » est toujours la plus représentée avec 53 % des candidatures, puis 27 % pour la catégorie « lycée » et 20 % pour la catégorie « école élémentaire ». Les niveaux les plus représentés sont toujours ceux pour lesquels la thématique de l'esclavage est inscrite au programme, c'est-à-dire en classes de CM1-CM2, 4<sup>ème</sup> et 2<sup>nde</sup> (générale, technologique et professionnelle).



**Le concours La Flamme de l'égalité s'est considérablement développé en 5 éditions — de 81 projets en 2016 à 322 en 2020 — et le dispositif s'ancre de plus en plus dans le paysage éducatif.**

## Phases d'évaluation

Étant donné le contexte de crise sanitaire et de confinement, les phases d'évaluations des projets d'élèves ont été bousculées. La **première phase d'évaluation, initialement prévue du 16 mars au 1<sup>er</sup> avril 2020, s'est prolongée jusqu'au 15 avril et s'est tenue entièrement à distance.** Ce sont les inspecteur-trices référent-es « Mémoire et Citoyenneté » qui président ces jurys académiques et les organisent comme elles-ils le souhaitent. Nous leur suggérons de faire appel à un-e universitaire spécialiste de la thématique et/ou un-e représentant-e local-e de la Ligue de l'enseignement. Les autres membres du jury sont choisi-es par l'inspecteur-trice au sein du rectorat. Pour cette première phase, un dossier par catégorie, soit trois dossiers maximum par académie, sont retenus pour l'évaluation finale : 70 dossiers ont été sélectionnés lors de cette première phase. Néanmoins, si certains dossiers ne sont pas jugés assez aboutis par les jurys, ils ont la possibilité de ne pas sélectionner de dossier pour une ou plusieurs catégories. Afin d'aider cette évaluation, un document détaillant la démarche et une grille suggestive d'évaluation sont proposés aux jurys, en même temps qu'un accès aux dossiers via la plateforme du concours. Ce fonctionnement facilite la tâche des jurys académiques et a permis cette année d'organiser les jurys à distance. **Les résultats académiques ont été annoncés le 17 avril sur le site du concours.** Fort des liens tissés avec les inspecteur-trices de chaque académie depuis la 1<sup>ère</sup> édition, le déroulement de cette phase d'évaluation académique a pu se dérouler dans de bonnes conditions malgré le contexte particulier.

Le **jury national**, qui devait se réunir le 22 avril au lycée Fénélon à Paris, **s'est finalement déroulé lui aussi à distance et son organisation a été adaptée.** Cette année, **la sélection des classes lauréates de l'édition 2019-2020 a été effectuée par trois jurys distincts pour chacune des catégories de participation au concours.** L'évaluation s'est tenue entre le 20 avril et le 7 mai et les résultats ont été publiés le 10 mai, à l'occasion de la Journée nationale. Le jury « école » était présidé par Fatima Keskas, Inspectrice de l'Éducation nationale, le jury « collège » par Benoît Falaize, Inspecteur général de l'Éducation nationale et le jury « lycée » par Rachid Azzouz, IA-IPR Histoire-Géographie. Chaque jury était composé des représentant-es des partenaires du dispositif et de personnalités spécialistes de l'éducation et de l'histoire de l'esclavage. Le palmarès 2020 récompense pas moins de 11 projets !

## PALMARÈS 2020

### LAURÉAT « ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE »



#### Film d'animation « Le carnet de Ruby »

Les élèves de CM1-CM2 de l'école élémentaire **Ferdinand Buisson de Sotteville-lès-Rouen (académie de Rouen)** ont choisi de s'intéresser à la lutte de femmes Noires américaines contre les discriminations raciales, de la période esclavagiste à aujourd'hui, et notamment par le biais de Ruby Bridges, première enfant Noire américaine à intégrer une école pour enfants Blancs à la fin de la ségrégation.

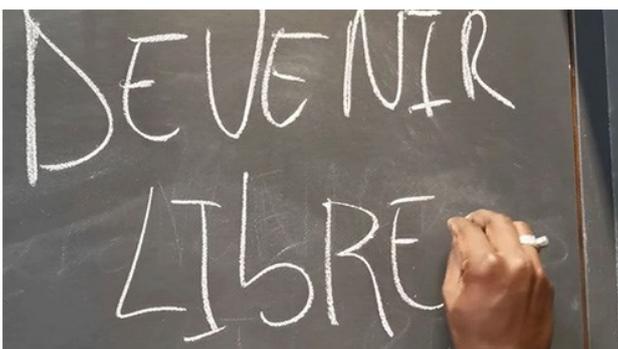
### LAURÉAT « COLLÈGE »



#### Performance dansée « Sklavo »

Des élèves de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> du collège **Ampère d'Arles (académie d'Aix-Marseille)** ont mis en place leur projet pour le concours dans le cadre d'un atelier sur la pause méridienne. Le projet chorégraphique « Sklavo », qui signifie « esclave » en espéranto, s'est construit en trois étapes retraçant la vie des esclaves, leurs luttes contre leur condition et l'obtention de leur liberté. Ce travail a permis aux élèves de s'approprier l'histoire des traites et de l'esclavage, comme de leurs héritages et enjeux actuels.

### LAURÉATS EX-AEQUO « LYCÉE »



#### Lecture théâtralisée « #Devenir Libres »

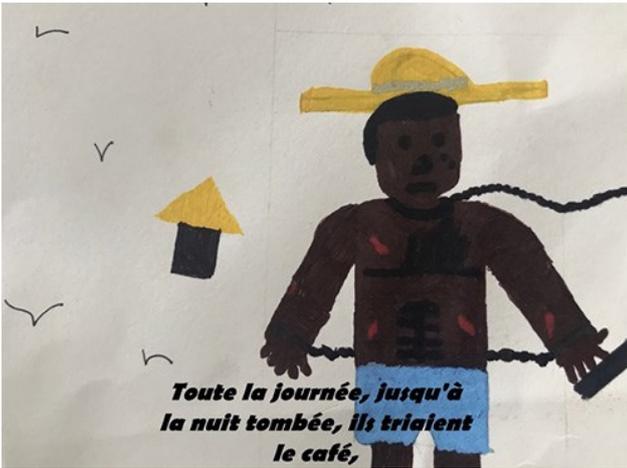
Des élèves de 1<sup>ère</sup> année de CAP du lycée professionnel **Claude-Nicolas Ledoux des Pavillons-sous-Bois (académie de Créteil)** ont travaillé sur trois figures d'artistes, littéraires et musicale - Aimé Césaire, Frantz Fanon et Casey - et ont redonné voix à ces textes engagés sur l'émancipation des Noirs et la lutte contre toute forme de catégorisation.



#### Vidéo « Non l'esclavage n'est pas terminé ! Mobilisons-nous ! »

Les élèves de 2<sup>nde</sup> du lycée Scheurer Kestner de Thann (académie de Strasbourg) ont découvert l'histoire d'Henriette Akofa, une Togolaise qui a subi une condition d'esclavage moderne, au service d'une famille française dans les années 1990. Après avoir lu son histoire et fait de nombreuses recherches documentaires, les élèves ont mis en scène le témoignage de cette femme par le biais d'un *draw my life*, imaginé comme un plaidoyer contre l'esclavage moderne.

## PRIX SPÉCIAL



### Clip musical « Noirs et Marrons »

Deux classes de CM2 de l'école élémentaire Immaculée Conception de Saint-Denis (académie de La Réunion) ont travaillé ensemble dans le cadre d'un projet de classe Patrimoine à Cilaos, au pied d'un cirque naturel où les esclaves marrons se réfugiaient. Ce travail à dimension mémorielle a engagé les élèves dans l'écriture d'une chanson en créole sur le thème du marronnage, avec l'aide d'un musicien. La vidéo présente dans un premier temps le travail de recherches mené par les élèves et illustre la chanson avec leurs dessins.

Découvrez sur le site du concours les 6 projets qui ont obtenu une mention spéciale :

<https://www.laflammedelegalite.org/2020/palmares.php>

## CONCLUSION

Le concours La Flamme de l'égalité constitue **un dispositif éducatif indispensable aujourd'hui parce qu'il donne aux enseignant-es un cadre institutionnel et pédagogique pour travailler les axes du programme en lien avec l'histoire et la mémoire des traites, de l'esclavage colonial et de leurs abolitions**. En travaillant sur ce sujet, l'élève est amené-e à réfléchir à des notions plus larges – le vivre ensemble, la citoyenneté et la question des luttes contre les discriminations –, sollicitant aussi bien les savoir-faire que les savoir-être.

**Les actions que La Ligue de l'enseignement mène depuis cinq ans sur cette thématique auprès des scolaires révèlent à chaque fois de manière plus évidente la pertinence de ce dispositif**. L'actualité de l'esclavage moderne questionne les jeunes générations qui ont besoin de comprendre comment ce système de domination d'un être humain sur un autre peut persister aujourd'hui. Ces questionnements ne peuvent pas rester sans réponse et doivent être travaillés au regard de l'histoire de l'esclavage dans le monde et au cours des siècles. Le concours de La Flamme de l'égalité s'inscrit donc dans l'enseignement des questions dites socialement vives. Le dispositif est à la fois **un vecteur d'éducation des jeunes sur l'histoire des traites, de l'esclavage colonial et de leurs abolitions, en France comme dans le monde**, aussi bien qu'un **vecteur mémoriel destiné à nourrir le souvenir de cette période de l'Histoire pour préserver une dignité humaine pour tou-tes, indépendamment des origines**.

### CONTACT

flammedelegalite@ligueparis.org

01 80 05 33 30



DÉLÉGATION  
INTERMINISTÉRIELLE  
À LA LUTTE CONTRE  
LE RACISME,  
L'ANTISEMITISME ET  
LA HAINE ANTI-LGBT

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DES  
OUTRE-MER

